



**FORUM DES NATIONS UNIES SUR
LES ENTREPRISES ET LES DROITS DE L'HOMME**
GENÈVE, 26 – 28 NOVEMBRE 2018

Concernant le forum

Le Forum annuel des Nations Unies sur les Entreprises et les Droits de l'Homme est la plate-forme mondiale mise en place pour examiner et échanger les enseignements tirés des efforts entrepris pour passer les [Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#) de la théorie à la pratique. Ce forum constitue le plus grand rassemblement mondial sur le thème des entreprises et des droits de l'homme et fournit un espace unique pour le dialogue entre les gouvernements, les entreprises, la société civile, les groupes touchés et les organisations internationales concernant les tendances, les défis et les bonnes pratiques en matière de prévention et de traitement des impacts sur les droits de l'homme liées aux entreprises. Chaque année, pendant 3 jours, plus de 2000 experts, professionnels, dirigeants se réunissent pour établir un dialogue porté sur les possibles actions et solutions.

2018 Focus

Sept ans après le lancement des Principes Directeurs, de nombreuses activités ont été menées entre les États, les entreprises et les acteurs de la société civile pour faire du cadre « Protéger, Respecter et Réparer » une partie intégrante des pratiques commerciales et gouvernementales. Sous le thème central « Respect des droits de l'homme pour les entreprises - Construire sur ce qui fonctionne », le Forum 2018 a pour objectif d'approfondir sur ce qui a fonctionné en termes de pratiques des gouvernements, de la société civile et des entreprises, ainsi que de déterminer ce qui n'a pas marché, savoir où les efforts actuels sont insuffisants et comment combler les lacunes existantes. La diligence raisonnable des entreprises en matière de droits de l'homme est un concept et outil clé, et constituera l'un des principaux axes de l'événement de 2018. Le Forum examinera à la fois les pratiques émergentes et les facteurs favorables à la diligence raisonnable des entreprises en matière de droits de l'homme, en prenant en compte non seulement les pratiques commerciales actuelles, mais également les mesures gouvernementales visant à donner l'exemple en tant qu'acteur économique et à encourager les bonnes pratiques commerciales, ainsi que les innovations émanant de la société civile et des détenteurs de droits.

Le forum pourra aborder des questions telles que:

- Les pratiques émergentes et les nouveaux défis liés aux **éléments clés de la diligence raisonnable en matière des droits de l'homme** (évaluation des risques et des impacts, intégration, suivi et communication).
- **Défis et pratiques axés sur les secteurs** (y compris les secteurs qui ont reçu moins d'attention dans les débats sur les entreprises et les droits de l'homme à ce jour).
- Diligence raisonnable en matière de droits de l'homme **dans les contextes de conflit et d'après conflit**.
- Approches **pour un engagement significatif avec les parties prenantes concernées**, y compris les groupes particulièrement exposés à des risques (par exemple les femmes, les enfants, les défenseurs des droits de l'Homme, les représentants des travailleurs, les personnes handicapées, les peuples autochtones, les minorités, les migrants, les réfugiés, LGBTI, etc.).

- Expériences abordant **les abus de droits de l'homme fréquents dans différents secteurs** (par exemple l'esclavage moderne, le travail des enfants, le harcèlement sexuel, la discrimination et la liberté d'association).
- **Les pratiques gouvernementales consistant à encourager et à favoriser** la diligence raisonnable des entreprises en matière de droits de l'homme (quelles bonnes pratiques devraient être encouragées et comment).
- **La protection du gouvernement au niveau local** (protection des travailleurs, des communautés, des défenseurs des droits de l'homme, des individus et groupes en situation de vulnérabilité).
- **La cohérence des politiques** aux niveaux national et international, en abordant des questions telles que la convergence des façons dont la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme est appliquée dans les cadres de gouvernance mondiale et les progrès accomplis dans la garantie de cohérence politique dans les politiques et la pratique des États.
- **Le rôle des principales parties prenantes** (par exemple investisseurs, bourses, associations d'entreprises, initiatives multipartites, organisations de la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme) dans la promotion des bonnes pratiques.
- **Comment mesurer l'impact** et évaluer ce qui fonctionne en termes de pratiques commerciales et gouvernementales.
- **La relation entre la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et l'accès à des voies de recours** - abordant les rôles et les responsabilités respectives des États et des entreprises.

Le forum abordera également diverses questions de grand intérêt. Celles-ci peuvent inclure les "points permanents" dans l'agenda du forum, tels que:

- Engagement des entreprises avec le Programme des Nations Unies 2030 pour le développement durable.
- Les défenseurs des droits de l'homme, les libertés civiles et le rôle des entreprises.
- Genre, entreprises et droits de l'homme.
- Les droits des peuples autochtones et les impacts des activités des entreprises.

Ces questions peuvent également inclure des problèmes émergents ou systémiques auxquels s'affronte le programme des entreprises et droits de l'homme, tels que:

- Les changements climatiques et les droits de l'homme - et la transition vers une économie verte.
- La corruption, les impôts, les inégalités et les droits de l'homme.
- La technologie, la quatrième révolution industrielle et les droits de l'homme.
- Le rôle des entreprises dans la défense des droits de l'homme.

Appel à propositions

Le Secrétariat du Forum et le [Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme](#) souhaitent informer à tous les participants que le délai pour présenter des propositions est maintenant clos.

La publication du programme provisoire du Forum est prévue pour septembre. L'inscription s'ouvrira également en septembre.

Restez informés des dernières mises à jour en nous suivant sur Twitter: [@WGBizHRs](#)

Le nombre de propositions des parties prenantes pour le Forum a augmenté de manière exponentielle depuis le premier Forum de 2012. Compte tenu de l'augmentation du nombre de propositions, il ne sera pas possible de toutes les satisfaire. Seules les organisations invitées à organiser des sessions parallèles seront contactées.

Il n'y a pas de place pour accueillir les demandes d'événements parallèles organisés de manière externe. Tous ceux qui souhaitent organiser des "événements parallèles" à Genève, avant ou après le Forum, sont encouragés à explorer des possibilités en dehors des locaux des Nations Unies et à tenir les organisateurs du Forum informés via forumbhr@ohchr.org.

L'ONU dispose d'un budget très limité pour le Forum, y compris pour les déplacements des participants. Pour le petit nombre de participants parrainés par les Nations Unies, la priorité est accordée aux parties prenantes des pays du Sud.

Mandat et informations sur les organisateurs

Le Forum a été créé en 2011 par le Conseil des Droits de l'Homme pour « examiner les tendances et les défis en ce qui concerne l'application des Principes directeurs et de promouvoir le dialogue et la coopération sur les questions liées aux entreprises et aux droits de l'homme, notamment les défis liés à des secteurs particuliers, à l'environnement opérationnel ou aux droits ou groupes spécifiques, tout en mettant en évidence les bonnes pratiques » (Résolution 17/4, paragraphe 12).

Le Forum est guidé et présidé par le [Groupe de Travail de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'homme](#) (résolution 35/7 du Conseil des Droits de l'Homme) et organisé par son Secrétariat au sein du Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH).